

**PROCÈS-VERBAL DE LA 155^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
LE 14 OCTOBRE 2020, 18 H**

Adopté à la séance du 1^{er} décembre 2020

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Hélène Bédard
M^e Sylvain Bourassa
M^e Julie Charbonneau
M^e Marie Charest
M^e Marie-Josée Corriveau
M^{me} Suzanne Danino
M^e Lise Girard
M^{me} Jill Leslie Goldberg
M. Simon Julien
M. Michel Marchand
M^e Lucie Nadeau
M^{me} Nancy Rhéaume
M^e Patrick Simard

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les Règles de régie interne adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

Il est prévu à l'avis de convocation transmis aux membres qu'elle se termine le 14 octobre 2020 à 18 h.

2. Modification à la composition du comité d'enquête dans le dossier 2019 QCCJA 1184

ATTENDU QUE le 2 juin 2020, un comité est constitué par le Conseil de la justice administrative pour enquêter sur la plainte déposée le 20 décembre 2019 par Esther Bouchard à l'égard de Nathalie Bousquet, greffière spéciale au Tribunal administratif du logement;

ATTENDU QUE M^e Sylvie Lambert est nommée pour siéger à ce comité comme membre représentant le Tribunal administratif du logement et que M^e Sophie Alain est désignée substitut de celle-ci;

ATTENDU QUE le 12 août 2020, M^e Sylvie Lambert doit se récuser;

ATTENDU QUE le 21 août 2020, M^e Sophie Alain doit se récuser;

ATTENDU QUE le 27 août 2020, M^e Marc Landry est désigné par le Conseil pour siéger à ce comité;

ATTENDU QUE le 16 septembre 2020, M^e Marc Landry se récuse;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du Tribunal administratif du logement pour siéger à ce comité en application de l'article 8.4 de la Loi sur le Tribunal administratif du logement (RLRQ, c. T-15.01);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. René Côté, il est résolu :

- de désigner M^e Micheline Leclerc pour siéger à ce comité en remplacement de M^e Marc Landry;
- en cas d'empêchement ou de refus de la désignation, M^e Mélanie Marois est désignée comme substitut pour faire partie de ce comité.

3. Levée de la séance

La séance est levée le 14 octobre 2020, à 18 h, comme indiqué à l'avis de convocation.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté